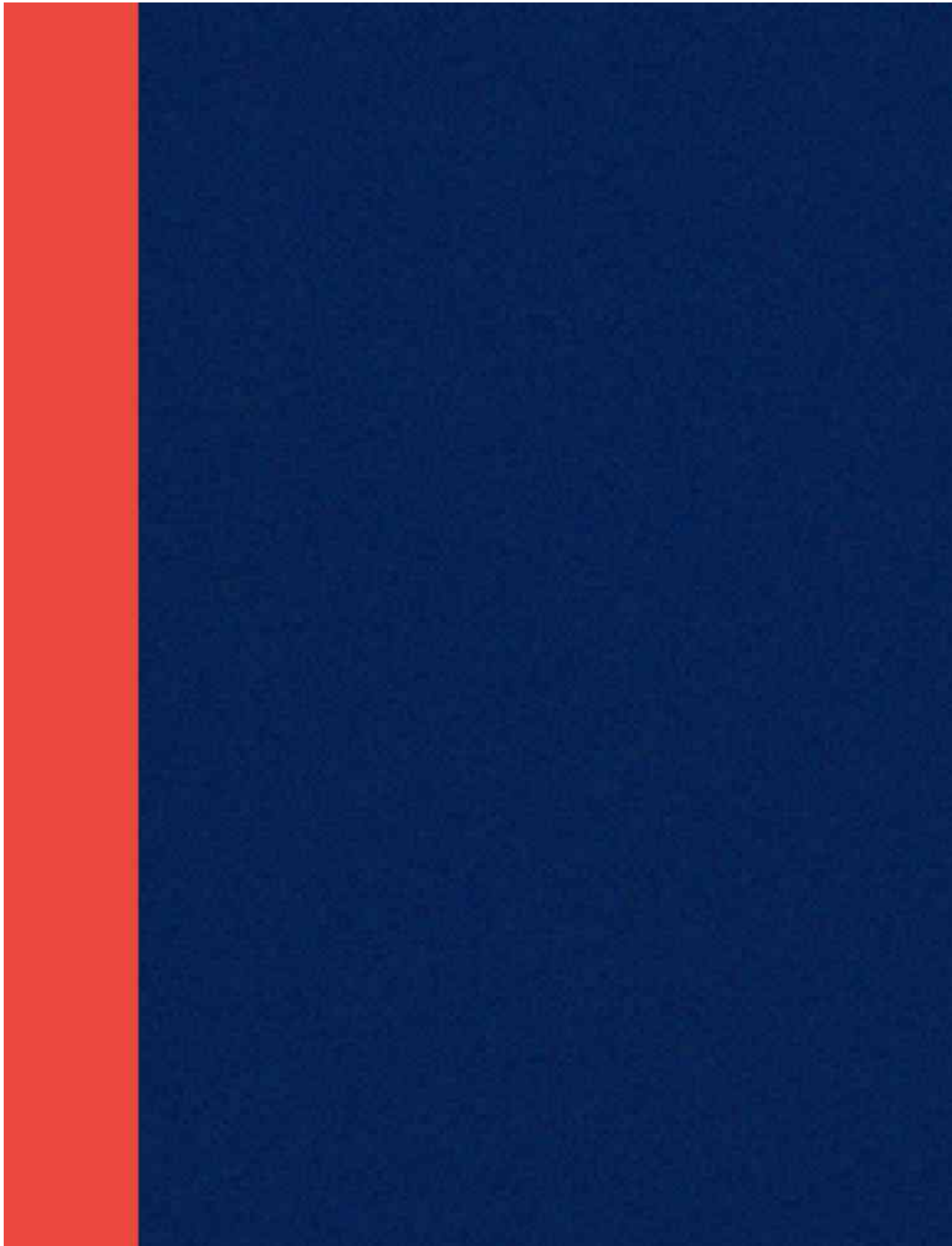




Claire Thoury, nouvelle Présidente du CESE



Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) annonce l'élection de Claire Thoury en tant que présidente de l'institution, ce mercredi 20 mai 2026 lors de la séance plénière d'installation de la mandature 2026-2031 réunissant les 175 conseillères et conseillers.

Pour la première fois de son histoire, le CESE sera présidée par une femme, à l'issue d'un scrutin départageant deux candidates, Claire Thoury et Dominique Carlac'h, marquant ainsi une étape majeure pour l'institution.

Claire Thoury, responsable associative, présidente du Mouvement associatif depuis 2021 et docteure en sociologie, spécialiste des questions d'engagement, de démocratie et de participation citoyenne a été élue avec 97 voix exprimées sur 173 votants.

[Découvrir le discours d'investiture](#)

Qui est Claire Thoury ?

Responsable associative, sociologue, spécialiste des questions d'engagement et de démocratie, Claire Thoury est née le 27 mai 1989 à Soissons. Elle suit des études à la Sorbonne Nouvelle en communication et médias, où elle obtient une licence puis une première année de master. Elle poursuit sa formation par un master de communication politique et sociale à l'université Panthéon-Sorbonne. Elle soutient, en 2017, un doctorat de sociologie intitulé "L'engagement étudiant dans un monde d'individualisation : construction identitaire et parcours politiques".

Claire Thoury s'implique très tôt dans la vie universitaire et associative, elle devient successivement vice-présidente étudiante de l'université Sorbonne Nouvelle (2010 et 2012), conseillère auprès de l'adjoint à la Mairie de Paris en charge de l'enseignement supérieur (2013-2014), membre du comité pour une Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (2014 à 2016) puis membre du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (2017 à 2022). Elle coordonne, de 2017 à 2021, le réseau national Animafac (4000 associations étudiantes membres) en tant que Déléguée Générale. Elle est élue, en avril 2021, présidente de Le Mouvement associatif, à l'âge de 31 ans. A la tête de la représentation nationale des associations françaises (700 000 associations membres), elle plaide en faveur d'une politique de vie associative ambitieuse et alerte sur la crise de financement que traverse le tissu associatif et qui impacte directement la liberté associative.

Depuis 2023, Claire Thoury enseigne à l'ENS au sein du Programme d'Études Démocratiques dont elle est chargée de la chaire de pratique "Participation citoyenne et Démocratie". En 2024, elle rejoint le Crédit Mutuel Alliance Fédérale au sein de l'Institut Mutualiste pour l'environnement et la solidarité, comme cheffe de projet en charge des questions sociales et de gouvernance.

Elle est désignée conseillère au CESE par Le Mouvement associatif en 2021. Lors de son premier mandat, elle est membre de la Commission économie et finances et de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité. Elle préside également la Commission temporaire "Participation démocratique". Elle est également rapporteure du Rapport Annuel sur l'État de la France (RAEF) de 2024 intitulé "Sortir de la crise démocratique". De 2022 à 2023, elle préside la Convention citoyenne sur la fin de vie, réunissant 184 citoyennes et citoyens tirés au sort. Dans la continuité de ce travail organisé par le CESE, le gouvernement et le Parlement travaillent à une évolution législative visant notamment à créer un droit à l'aide à mourir.

En 2026, elle est désignée pour un second mandat au CESE. Soutenue par le monde associatif, de nombreux syndicats et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, elle est élue Présidente du Conseil économique, social et environnemental (CESE) le 20 mai 2026, devenant ainsi la première présidente issue du secteur associatif et la première femme de l'histoire à la tête de cette institution.

Discours d'investiture de Claire Thoury

*"Chères conseillères, chers conseillers,
Cher Thierry Beaudet,
Chers anciennes conseillères et anciens conseillers ici présents,
Chers toutes et tous,*

Quel honneur. Quel immense honneur.

Ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise. C'est tout aussi vrai pour notre pays que ce ne l'est pour notre Conseil.

Je veux remercier ici Dominique Carlac'h. Je veux la remercier pour la qualité de nos échanges, pour le caractère apaisé de cette campagne et pour son souci permanent du débat constructif qui ont incontestablement enrichi cette campagne. Je sais qu'à partir de maintenant, nous pourrons travailler avec rigueur ensemble à faire rayonner cette magnifique maison trop peu connue et donc trop peu reconnue. Je veux vous remercier toutes et tous pour tous ces débats, ces discussions, pour ce temps consacré à construire le projet qui nous rassemble aujourd'hui.

Avant de poursuivre, je veux remercier Thierry Beaudet. Cher Thierry, un très grand merci pour tout, pour tes conseils durant ces 5 années, pour le mandat qui vient de s'achever et que tu as porté avec brio, pour ta détermination, pour ta capacité à faire dialoguer une société civile diverse de façon si respectueuse. Pour ta droiture et pour ton sens de l'engagement. Le CESE te doit beaucoup, nous le savons toutes et tous ici.

Le Conseil économique, social et environnemental a eu 100 ans l'an dernier. Cette institution est ancrée dans le paysage politique de notre pays, elle a traversé le siècle et a vu la société évoluer, la société se transformer, la société douter, la société agir. Elle a subi de plein fouet la montée du fascisme et la politique de Vichy. Elle a su se reconstruire après la guerre, grâce à de grands résistants, grâce à de grands militants et militantes qui ont fait leurs armes dans les organisations que nous représentons ici et qui font de notre institution, une institution profondément singulière. Elle incarne ce que la République a de plus puissant : l'ancrage dans le quotidien, la capacité à se dépasser, la force du dialogue et de l'écoute, la quête de compromis parce que le monde n'est pas binaire, le mouvement d'une société qui bouge, qui avance, pleine de contradictions mais résolument engagée.

Je suis fière d'être conseillère du CESE, je suis très fière d'en être depuis quelques minutes la présidente. Et je suis intimement convaincue que face aux immenses défis qui traversent notre société et notre époque, le CESE a une place considérable à prendre. Je dirai même qu'il en va de notre devoir, vis-à-vis de celles et ceux qui nous ont précédé et dont nous sommes les dépositaires mais aussi vis-à-vis de celles et ceux qui nous succéderont.

Je voudrais vous partager trois convictions qui seront le cap de cette mandature.

D'abord, nous sommes une institution profondément républicaine qui ne transige pas avec les droits et les libertés publics, avec l'Etat de droit et le dialogue, qui incarne une conception dense de la démocratie qui ne se résume pas à la majorité.

La défiance vis-à-vis des institutions est très grande, l'ordre mondial est bousculé, en Europe comme ailleurs dans le monde, les dérives illibérales progressent, les libertés fondamentales sont contestées. Dans ces temps instables, les institutions démocratiques doivent tenir leur rôle avec clarté et responsabilité. Elles doivent être des repères.

N'oublions pas que la montée de l'illibéralisme dans le monde a des impacts très concrets. Cela se traduit par des reculs dans les combats que portent chaque jour les organisations de la société civile. Les droits des femmes sont remis en cause, les politiques d'égalité attaquées et la liberté de disposer de son corps fragilisée. Les acteurs engagés pour la transition écologique font face à un backlash croissant, où la science est contestée et où celles et ceux qui défendent la protection de l'environnement

sont trop souvent délégitimés. Le monde de la culture et de la création est lui aussi visé par des attaques répétées contre la liberté artistique, la pluralité des expressions et la capacité à questionner notre société comme l'atteste la récente prise de position du directeur de Canal+ qui a annoncé dimanche qu'il ne travaillerait plus avec les 600 signataires d'une récente tribune contre Vincent Bolloré. Toutes ces dérives perturbent aussi les conditions même de la vie économique. Les entreprises ont besoin de stabilité institutionnelle, de règles claires et d'un État de droit solide pour investir, innover et créer de l'emploi.

Lorsque ces repères sont fragilisés, c'est l'ensemble du fonctionnement de notre société qui est mis en tension. Derrière ces attaques, c'est toujours la même logique qui est à l'œuvre : affaiblir les espaces de débat, opposer les citoyens les uns aux autres et remettre en cause les principes qui fondent nos démocraties.

Face à cela, le CESE doit assumer pleinement ce qu'il représente : une institution profondément républicaine, attachée aux libertés publiques, à l'État de droit et au dialogue entre les différentes composantes de la société. Car ce n'est pas cette démocratie que nous défendons, ce n'est pas cette démocratie que nous incarnons. Nous défendons et portons une conception dense de la démocratie, une démocratie qui se renforce des contre-pouvoirs, une démocratie qui se travaille, une démocratie qui ne transige jamais avec l'État de droit, une démocratie dans laquelle les corps intermédiaires ont toute leur place. Une démocratie qui ne se résume pas à la majorité.

Ma deuxième conviction est que nous avons deux jambes. Nous sommes la chambre du temps long et nous devons le rester, la chambre du "premier mot" comme le disait l'un de mes prédécesseurs, mais je crois que cela ne suffit plus. Notre pays traverse des crises multiples que personne ne peut prétendre résoudre seul. Notre époque impose une forme d'humilité mais elle impose aussi du courage. Notre assemblée, du fait de sa composition, est celle de la vie quotidienne des Françaises et des Français. Nous sommes l'assemblée du réel, l'assemblée de l'ancrage, et si ce n'est pas ce qu'il y a de plus sexy peut-être pour les médias, nous savons à quel point c'est profond, c'est solide, c'est laborieux. Cet ancrage nous oblige à une forme de courage, il nous oblige à affronter certains sujets difficiles sans avoir peur de bien les nommer, il nous oblige à nous demander quels sont les points sur lesquels nous pouvons converger en tant que société civile organisée et quels sont ceux sur lesquels ce ne sera pas possible d'y parvenir sans pour autant que cela ne soit un problème. Quelles solutions proposons-nous pour répondre à l'augmentation du chômage ? Que faire face à l'explosion de la pauvreté ? Comment agir collectivement face à la triple crise environnementale qui nous frappe ? Qu'avons-nous à dire sur la crise du logement ? Qu'en est-il de l'accès aux services publics ? De l'accès aux soins ? Qu'avons-nous à dire sur le quotidien de nos compatriotes en assumant qu'il n'est pas le même pour tous et que des différences significatives existent entre les territoires, entre les catégories sociales, entre les générations, entre les genres, entre les niveaux de diplômes, entre les types de familles, etc. ? Et quelles réponses sommes-nous capables de construire, d'élaborer, ensemble, pour conseiller les pouvoirs publics bien sûr mais aussi pour prendre notre part, en tant que société civile organisée, dans l'élaboration de solutions fines qui tiennent compte des différents vécus ?

Toutes ces questions sont celles qui se posent à nous aujourd'hui, ce sont des questions éminemment économiques, sociales, environnementales mais ce sont aussi des questions démocratiques. Nous ne convergerons sans doute pas toujours sur les réponses, que ce soit entre nous dans cette assemblée, ou vis-à-vis des décideurs publics, mais ce n'est pas la divergence qui explique la crise démocratique que l'on traverse. La crise démocratique que l'on traverse s'explique en partie par le sentiment d'être mal représenté, de ressentir un décalage systématique entre le réel et le récit. Notre responsabilité, avec les moyens qui sont les nôtres et compte tenu de ce que nous sommes, est de dire le réel, de le dire haut et fort, dans la subtilité et la finesse, pour atténuer autant que possible ce décalage entre le réel et le récit. Pour lutter contre la crise démocratique qui nous traverse.

Ma troisième conviction est que nous sommes une institution qui n'a pas peur, ni de se réformer, ni de s'ouvrir, qui permettra de faire débattre tout le monde, organisations et citoyens, pour façonner le débat public et y prendre toute sa place.

Nous n'avons pas peur, ni de nous réformer, ni de nous ouvrir. Dans cette assemblée, nous pouvons débattre de tous les sujets, nous pouvons débattre avec tout le monde. Et parce qu'aucun sujet n'est tabou, parce que nous sommes partout, parce que nous avons la chance d'être, tout à la fois, dans la vie quotidienne des gens en tant qu'associations, en tant qu'entreprises, en tant que syndicats, en tant qu'agriculteurs, en tant que familles, en tant qu'artisans, en tant que mutuelles, en tant que coopératives,

en tant que fondations, et de l'être absolument partout, dans tous les territoires, en Hexagone et dans les Outre-mer, parce que nous avons su ouvrir nos portes aux citoyens, nous devons prendre toute notre place pour façonner le débat public, pour y faire émerger les sujets qui nous semblent être les bons, les sujets qui disent le quotidien des gens, pour ensuite faire émerger les bonnes solutions et les bonnes réponses.

Nous allons continuer à bouger, nous sommes la société agissante, la société en mouvement, nous avons su intégrer la participation citoyenne à nos travaux il y a 5 ans, nous avons su faire participer près de 60 000 citoyens à nos productions, nous n'avons pas peur de faire bouger les lignes. Il est temps d'engager l'Acte II de la réforme de 2021, de poursuivre notre transformation en renforçant les liens avec les organisations qui nous composent, en modifiant nos façons de travailler pour mieux conseiller les pouvoirs publics et la puissance publique. Nous le ferons, non pas simplement pour être mieux reconnus par les parlementaires et par le gouvernement, nous le ferons parce que c'est notre raison d'être, et plus encore parce que c'est notre devoir dans ces temps troublés.

Lors de son discours de Bayeux en 1946, le Général de Gaulle précise qu'« il sera normal d'introduire dans la Constitution des représentants des organisations économiques, familiales, intellectuelles, pour que se fasse entendre, au-dedans même de l'État, la voix des grandes activités du pays ». Ce discours de Bayeux est immensément puissant, et bien que l'époque de l'après-guerre ne soit pas tout à fait celle que l'on traverse, il y a quelques similitudes, notamment celle d'organiser les retrouvailles de l'individuel avec le collectif, malgré les nombreuses tentations du repli sur soi. Et qui de mieux placé que nous pour y parvenir ? Nous les corps intermédiaires, nous qui avons choisi de nous engager pour des causes ou pour des projets, nous qui avons fait le choix des organisations, nous qui avons fait le choix de la République. Pour reprendre quelques mots du Général de Gaulle qui font écho à l'actualité : « Nous avons à accomplir une rénovation profonde malgré une immense difficulté, une rénovation qui conduit chaque homme et chaque femme à plus d'aisance, à plus de sécurité, à plus de joie et qui nous fasse tous ensemble, plus nombreux, plus puissants, plus fraternels. Nous avons à conserver la liberté sauvée avec tant et tant de peine. Nous avons à assurer le destin de la France, malgré tous les obstacles qui se dressent sur sa route et sur celle de la paix. Nous avons à déployer parmi nos frères les hommes tout ce que dont nous sommes capables pour aider notre pauvre vieille mère, la Terre ».

Tel sera notre cap : une institution républicaine qui contribue à résoudre les crises et à préparer l'avenir, et qui a la lucidité de s'ouvrir et le courage de se réformer. Et cela commence dès maintenant.

Nous allons procéder dans quelques instants à l'élection des membres du Bureau qui actera la création des 18 premiers groupes de notre assemblée mais, comme je m'y suis engagée, nous réunirons dès demain le Bureau pour procéder à la modification du règlement intérieur afin de permettre, d'une part, une refonte partielle des formations de travail et, d'autre part, la création de trois groupes supplémentaires. Nous nous donnerons rendez-vous le 10 juin, en assemblée plénière, pour voter ce nouveau règlement intérieur et pour procéder à la création des trois groupes en élisant trois représentants supplémentaires au Bureau. Dès le 11 juin, le Conseil sera prêt à travailler à partir d'un nouveau cadre, d'un nouveau règlement intérieur, ce qui nous permettra d'installer au plus vite les formations de travail car, je l'ai dit et je le redis, nous n'avons pas de temps à perdre, nous devons nous mettre au travail au plus vite, pour le CESE, pour la société civile organisée, pour la société en général.

Le 1^{er} juillet, alors que nous célébrerons les 125 ans de la loi 1901, nous organiserons une conférence des numéros 1 des organisations représentées afin d'identifier ensemble les grands chantiers sur lesquels le Conseil travaillera dans la perspective de l'élection présidentielle et des élections législatives de 2027.

Je viens de rappeler les premiers temps forts du début de notre mandat. Mais soyons conscients que pour atteindre nos objectifs ambitieux et dans des temps hostiles, nous devons compter sur l'engagement de toutes et tous durant 5 ans. Les organisations, les conseillers et les conseillères mais aussi les agents que je réunirai dès demain. Chacun, à notre place, nous devons participer aux réformes nécessaires à la pérennité du conseil.

Ensemble, nous allons placer le CESE au cœur, non pas comme objet des débats, mais comme l'espace du dialogue exigeant, de la connexion avec la vie quotidienne, comme le lieu qui engage une bataille du réel et qui met en mouvement des centaines de milliers d'organisations pour porter les sujets nécessaires au bon moment et au bon endroit.

Pour conclure, je veux vous redire une conviction, une conviction qui fonde mon engagement depuis toujours, une conviction qui n'a cessé de s'affirmer au fil des années et durant les derniers mois de cette campagne. Le collectif est notre meilleur atout, il est notre meilleure arme, il conditionne notre liberté, il garantit notre force. Le collectif nous oblige à penser le monde de façon exigeante, à le penser parfois contre nous-mêmes, il nous oblige à nous mettre à la place de l'autre, et surtout il nous permet de nous épaissir. Le collectif rend l'aventure beaucoup plus intéressante, rend les défis beaucoup plus exaltants. Le collectif donne à voir les aspérités et donc la complexité. Les temps sont graves, je le crois profondément. Mais je crois aussi que face à la gravité de l'époque, il y a des réponses et que ces réponses nous les avons, plus encore nous les incarnons. Je crois que ce qui fonde notre assemblée, ce n'est pas simplement la juxtaposition d'expériences individuelles, je crois que ce qui la fonde c'est la capacité à expérimenter ensemble, la capacité à éprouver ensemble. Je crois que cette expérience tout à la fois sensible et intellectuelle permet d'élaborer des solutions et surtout de construire un chemin acceptable et accepté par le plus grand nombre. Je crois que notre devoir est de participer à l'élaboration de ces solutions et à la construction de ce chemin. C'est exigeant, c'est difficile, c'est complexe, mais c'est ce que nous devons à celles et ceux qui nous ont précédés et à celles et ceux qui nous succéderont. Nous allons débattre, nous allons discuter, nous allons exprimer des désaccords, nous allons chercher des convergences, mais nous le ferons toujours en dépassant nos intérêts propres au nom de l'intérêt général car nous sommes républicains. Et parce que nous sommes républicains mais aussi démocrates, parce que nous représentons plus que nous-mêmes, nous nous devons d'être exemplaires, nous nous devons de toujours penser au-delà de nous-mêmes, nous nous devons de beaucoup travailler pour donner à voir ce que la France a de plus beau, a de plus ancré, a de plus fort. Nous le ferons en assumant et en nommant les difficultés mais sans jamais se résigner. Nous avons une chance immense. Nous sommes 175 parmi 67 millions, soyons conscients de cette chance, de cet honneur et de cette responsabilité.

Je vous remercie."

Retour en images sur la séance :

Intervent

Claire THO

Présidente du Com
et environnement









20 mai 2026

Séance plénière d'installation
de la nouvelle mandature - 2026-2031

















20 mai 2026

Séance plénière d'installation
de la nouvelle mandature - 2026-2031



















Intervention de *Claire THOURY*

Présidente du Conseil économique, social
et environnemental







































Crédits photo : Katrin Baumann